

Aux administrateurs de l'Université PSL

Mes collègues du Directoire, les neuf chefs d'établissements composantes, les représentants de l'Institut Curie, et du Collège de France et les représentants des organismes de recherche (CNRS, INRIA, INSERM), m'ont fait l'honneur de proposer à l'unanimité mon nom pour assurer la présidence par intérim de l'Université PSL. Je les remercie chaleureusement pour leur confiance qui m'amène aujourd'hui à présenter ma candidature auprès de vous pour assurer cette période d'intérim.

Elu à la Présidence de l'Université Paris Dauphine – PSL depuis bientôt quatre ans, il me tient à cœur que l'université PSL poursuive ses missions sereinement durant cette phase qui nous sépare de l'élection d'une ou d'un nouveau Président, conformément à ses statuts.

L'Université PSL est résiliente et solide parce que son modèle de gouvernance est principalement fondé sur la coordination ouverte des établissements composantes et partenaires, dans le respect du principe de subsidiarité. L'ensemble des projets de recherches, de formation et de nombreux services supports mutualisés sont co-portés par les établissements.

Je sais aussi pouvoir compter sur l'engagement exemplaire et le professionnalisme des équipes du siège de PSL dans cette période transitoire.

De même, la solidarité, les visions communes et la détermination des chefs d'établissement à poursuivre la construction de l'Université PSL, sont pour moi la garantie d'une transition efficace vers les futures échéances qui nous attendent. Pour ce faire, une gouvernance collégiale sera mise en place dès la désignation par le Conseil d'Administration du président par intérim. Elle s'appuiera sur le bureau de PSL dont le rôle et les modalités de fonctionnement sont définis clairement par son règlement intérieur et sur des réunions régulières de tous les chefs d'établissement incluant naturellement ceux des établissements

en cours d'intégration. C'est le bureau qui préparera l'ordre du jour du directoire avant chaque réunion de celui-ci.

Mes priorités, partagées avec mes collègues, seront notamment durant cette phase d'intérim de :

- Garantir la bonne continuité des services et des missions de l'Université PSL dans la sérénité, en veillant à ce que cela se fasse dans les meilleures conditions pour les personnels du siège de PSL ;
- Finaliser l'intégration de l'ENSAD et de l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais dans les meilleurs délais, en m'engageant dans l'intervalle à continuer de les associer étroitement à toutes les décisions ;
- Assurer la rentrée des formations PSL ;
- Poursuivre la construction des grands programmes de recherche et des projets prioritaires en cours et prendre toute décision nécessaire susceptible d'engager l'avenir de PSL ;
- Assurer le suivi ou l'état des lieux des programmes (Excellences, SFRI), notamment des programmes gradués, et conventions en cours ;
- Poursuivre les échanges concernant les relations avec les organismes.
- Assurer le bon fonctionnement des partenariats de PSL en matière d'internationalisation ;
- Garantir la mise en place et le bon fonctionnement du *Search Committee* pour le recrutement d'un ou d'une présidente de l'Université PSL.

El Mouhoub MOUHOUD

Président de l'Université Paris Dauphine – PSL